Image not found or type unknown

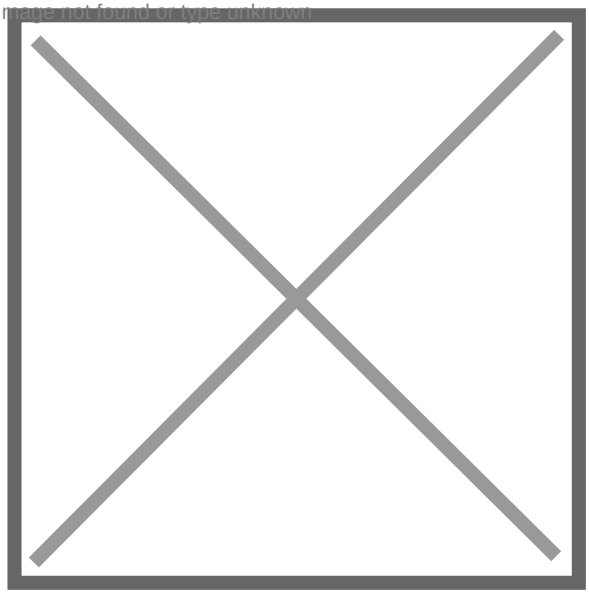

Leur mère les a maltraité, ils veulent en parler...

Par **attachiante**, le **16/02/2010** à **22:43**

Bonjour,
voila famille recomposée depuis 2004, mon mari a la garde de ses deux enfants.
Entre le divorce et le moment ou mon mari a récupéré ses enfants, la maman a gardé ses enfants pdt 10 mois.
3 semaines avant que les enfants viennent vivre avec nous;nous avons constaté une marque de main sur le visage du grand.leur père (mon mari) a tt de suite téléphoné a leur mère en lui disant qu'il ne fallait pas que cela se reproduise mais après leur arrivée chez nous, nous avons appris bcp de choses: coups de ceintures, coups, parfois le grand pas présent en classe car le mère ne s'etait pas levée....
depuis que les enfants vivent avec nous, elle n'a apparement pas recommencé et donc la justice n'est pas au courant.
aujourd'hui les enfants ont 10 et 13 ans, et celle de 10 ans veut en parler au juge, comment proceder? qui aller voir?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés